

AMPLI

Association enregistrée en Préfecture sous le numéro RNA W643004754

51 ALLEE MONTESQUIEU

64140 BILLERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2025

À l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AMPLI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2022-06 et les changements de méthodes comptables induits.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration, le 27/05/2026

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

AC

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association AMPLI à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A BILLERE, le 12/06/2026
SARL C&D

Représentée par Aurélia CHEVALERE
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Aurélia Chevalere', written in a cursive style.

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	285	285		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	73 726	53 780	19 947	7 010
	Autres immobilisations corporelles	54 451	52 502	1 949	2 179
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	1 000		1 000	1 000
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	500		500	500
	TOTAL (II)	129 962	106 567	23 395	10 689
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	1 859		1 859	1 265
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	79 765	13 749	66 016	46 016
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	17 868		17 868	33 774
	Charges constatées d'avance	3 227		3 227	
	Valeurs mobilières de placement	15		15	15
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	171 092		171 092	192 880
	TOTAL (III)	273 827	13 749	260 077	273 949
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	403 789	120 317	283 473	284 638

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

500

500

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES			31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires		57 905	57 905
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau		(43 464)	(47 090)
	Excédent ou déficit de l'exercice		51 685	3 625
	Total des fonds propres (situation nette)		66 127	14 441
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement		10 014	3 213
	Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres		10 014	3 213
	Total des fonds propres		76 141	17 654
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		6 000	21 071
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés		6 000	21 071
Provisions	Provisions pour risques		79 355	
	Provisions pour charges			124 678
	Total des provisions		79 355	124 678
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers (2)			
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 568	27 849
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		61 343	67 242
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		37 066	19 144
	Produits constatés d'avance			7 000
	Total des dettes (1)		121 977	121 235
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF		283 473	284 638
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		121 977	121 235
	(2) Dont emprunts participatifs			

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Compte de Résultat ^{1/2}

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	330	245
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	25 089	19 706
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	70 263	118 906
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	413 314	434 493
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 052	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		1 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	55 112	28 064
	Utilisations des fonds dédiés	21 071	830
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 409	214
Total des produits d'exploitation		587 640	603 457
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	10 190	10 627
	Variation de stocks	(595)	358
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	112 625	176 916
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 367	7 480
	Salaires	280 978	281 878
	Cotisations sociales	93 065	90 901
	Dotation aux amortissements et dépréciations	17 349	8 225
	Dotation aux provisions	9 790	12 152
	Reports en fonds dédiés	6 000	4 800
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	942	9 585
Total des charges d'exploitation		538 712	602 922
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 928	535

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		48 928	535
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 757	2 233
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		2 757	2 233
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 757	2 233
RESULTAT COURANT avant impôts		51 685	2 768
	Produits exceptionnels		857
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			857
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		590 397	606 547
TOTAL DES CHARGES		538 712	602 922
EXCEDENT ou DEFICIT		51 685	3 625
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		18 078	1 087
TOTAL		18 078	1 087
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		18 078	1 087
TOTAL		18 078	1 087

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **283 473** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **590 397** euros et un total **charges** de **538 712** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **51 685** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis la mise à jour du plan comptable précisée ci dessous
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Voici les principales renumérotations :

- * Compte 153 en 1518
- * Compte 791 en 649
- * Compte 740 en 741
- * Compte 777 en 747

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Il convient de décrire :

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'Association AMPLI a pour but de favoriser l'accès aux musiques dites "amplifiées / actuelles / populaires". Créée à l'initiative de musiciens palois, l'association Ampli a bénéficié dès 1983 de locaux de répétitions mis à disposition par la Mairie de Pau au Domaine de Sers.

En 2003, Ampli déménage aux anciens abattoirs de Pau à Billère où elle utilise par convention avec la Communauté d'Agglomération le Centre de musiques actuelles au sein des anciens abattoirs, voué à être un Pôle culturel intercommunal. En 2009, la Communauté d'Agglomération baptise le Centre de Musiques Actuelles « La Route du son » : l'espace répétitions-enregistrements est animé par Ampli et elle reste prioritaire pour l'utilisation de la salle de concert.

Le projet artistique et culturel d'Ampli vise à faciliter l'accès aux musiques actuelles par la mise en place de dispositifs d'accompagnement d'incitation à l'initiative, de médiation, de sensibilisation et de propositions visant à éveiller et satisfaire la curiosité. Ce projet se décline autour de l'aide à la création, la diffusion de spectacles, tout en assurant la médiation et la sensibilisation des publics, l'accompagnement de projets, le travail en réseau, l'action culturelle, et en proposant une politique tarifaire permettant une accessibilité pour le plus grand nombre.

Le rayonnement d'Ampli :

- Des territoires d'influence selon les activités de l'association:
 - Agglomération paloise : répétitions,
 - Béarn : enregistrement, accompagnement, diffusion, éducation artistique et culturelle, accompagnement des politiques culturelles,
 - Département : ressource (Pôle ressources musiques actuelles),
 - Région : ressource, éducation artistique et culturelle,
 - Transfrontalier : ressource, accompagnement spécifique,
 - National : politique culturelle, structuration du secteur,
 - International: accompagnement spécifique.
- Des réseaux : Ampli est impliquée dans différents réseaux & collectifs, locaux, régionaux et nationaux et à vocation transfrontalière.

Règles et Méthodes Comptables

Les moyens :

- Les moyens techniques : C'est à La Route du son, siège social de l'association, qu'Ampli exerce la majeure partie de son activité. Le Centre de Musiques Actuelles situé au sein du Pôle Culturel Intercommunal des abattoirs et mis à disposition de l'association Ampli par la Communauté d'Agglomération de Pau (3 locaux de répétitions, 1 studio d'enregistrement, 1 espace accueil, 1 salle de concerts et de résidences, 1 loge, 2 bureaux (convertis en loge en 2009)).
- Les ressources humaines : 1 directeur, 1 programmateur artistique, 1 développeur de projet, 1 régisseur technique / sonorisateur, des animateurs répétitions, des intermittents....

Une vingtaine de bénévoles complète l'équipe et le Conseil d'Administration est composé statutairement de 3 à 9 personnes.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont évaluées au coût d'acquisition. Aucun composant significatif n'a été identifié.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Aucune valeur résiduelle significative et mesurable n'a été identifiée.

Titres de participations

La valeur brute est constituée du coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Autres éléments significatifs

* L'exercice 2025 a connu une évolution des ressources humaines avec le départ du Directeur (en 07/2025 et non remplacé à ce jour) et de deux Permanents (06/2025). La structure a poursuivi ses efforts de maîtrise des charges de fonctionnement.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	285				285
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	285				285

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	57 420				73 726
	Instal., agencement, aménagement divers	5 473				5 473
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 556				40 556
	Emballages récupérables et divers	8 423				8 423
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	111 871		16 306		128 177

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations	1 000				1 000
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	500				500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 500				1 500

TOTAL	113 656		16 306			129 962
--------------	----------------	--	---------------	--	--	----------------

Amortissements

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				285
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		285		285

CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		50 410	3 370	53 780
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		5 399	74	5 472
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		40 440	116	40 556
	Emballages récupérables et divers		6 433	41	6 474
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		102 682	3 600	106 282

TOTAL	102 967	3 600		106 567
--------------	----------------	--------------	--	----------------

SFLARL C&D
 Société de Commissariat aux Comptes
 6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
 N° Siret : 451 571 236 00012

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	124 678			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	124 678	134 553	179 876	79 355
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres		13 749		13 749
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		13 749		13 749
	TOTAL GENERAL	124 678	148 303	179 876	93 105
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			23 539	55 112	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	500	500	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	13 750	13 750	
	Autres créances clients, usagers	66 016	66 016	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	17 496	17 496	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	372	372	
	Charges constatées d'avance	3 227	3 227	
TOTAL DES CREANCES		101 360	101 360	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de LOUIS - 64140 BILLÈRE
N° Siret : 451 571 236 00012

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 568	23 568		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnelet comptes rattachés	27 113	27 113		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 247	30 247		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 983	3 983		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	37 066	37 066		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		121 977	121 977		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	57 905				57 905
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(47 090)	3 625			(43 464)
Excédent ou déficit de l'exercice	3 625	(3 625)	51 685		51 685
Situation nette	14 441		51 685		66 127
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	3 213		8 103	1 303	10 014
Provisions réglementées					
TOTAL	17 654		59 789	1 303	76 141

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLÈRE
N° Siret : 451 571 236 00012

Concours publics et subventions

31/12/2025	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation	20 000	7 107	369 300		15 662	412 069
Subventions d'investissement			1 726		6 320	8 046
TOTAL	20 000	7 107	371 026		21 982	420 115

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Cf.état Subventions d'exploitation	21 071		21 071		6 000	6 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	21 071		21 071		6 000	6 000	

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt ppts ss d
REGION DEV AAP	13 170		13 170				
DRAC AIDE DIFF MUSIQUE AMPLIFIE	3 101		3 101				
DRAC PROJET PRISON	2 700		2 700				
DEPARTEMENT ENVERS DECOR	2 100		2 100				
SACEM FABRIQUE MUSIQUE ET ACTION CULT					6 000	6 000	
Totalisation	21 071		21 071		6 000	6 000	

SELARL C&D

Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat 1504 Heures * 12.02 € smic horaire	18 078	1 087
	18 078	1 087
Total	18 078	1 087

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole 1504 heures * 12.02 € smic horaires	18 078	1 087
	18 078	1 087
Total	18 078	1 087

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	9 389	8 046	373	17 062
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	9 389	8 046	373	17 062
Quotes-parts virées au compte de résultat	6 176	930	57	7 048

SELARL C&D

Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE

N° Siret : 451 571 236 00012

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION ASSURANCE 2026		3 227	3 227
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 227

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
SELARL C&D Société de Commissariat aux Comptes 6 avenue de Lons - 64140 BILLERE N° Siret : 451 571 236 00012			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Annexe libre

ENGAGEMENTS RETRAITE:

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 79 355 euros

Engagement de retraite : le passif social s'élève à 79 355 € au 31.12.2025 calculé selon les modalités suivantes :

- CCN de l'animation
- Méthode prospective
- Evolution des salaires : 2 %
- Charges patronales incluses
- Taux d'actualisation financière : 3.50 %
- Application d'une table de turn-over et de la table de mortalité 2015-2017

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Comptabilisation de la provision pour la totalité des salariés permanents.

L'engagement de départ à la retraite au 31 décembre 2025 est en diminution par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des départs de salariés intervenus au cours de l'exercice.

En conséquence, la provision pour engagement de retraite s'élève à 9 790 € au 31 décembre 2025 et une reprise de provision de 55 112 € a été comptabilisée sur l'exercice.

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES :

Cette information n'est pas communiquée par soucis de confidentialité dans la mesure où elle porterait sur la communication d'une rémunération individuelle.